

Château de Mez-le-Maréchal

Dordives (Loiret)



Axe 11 - Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne



Par
Virginie BEMER
Xavier BIGNON
Edwige BOREL
Martine PIECHACZYK
Michel PIECHACZYK
Florian RENUCCI
Georgia ROESCH
Roberte TOMASSONE



les Amis du Mez 45680 - Dordives **Les Amis du MEZ** Siège social : 25 Place Mirabeau 45210 Le Bignon-Mirabeau

Décembre 2022





Ile-de-France

« L'utilisation des données du rapport de fouilles est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'arricle 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code péna!\(^1\).

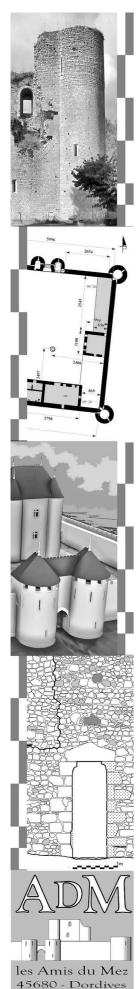
¹Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la communication (...) exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».



Édition: Les Amis du Mez 25 Place Mirabeau 45210 Le Bignon-Mirabeau

Dépôt légal : Décembre 2022 ISBN: 978-2-9576504-2-2





Château de Mez-le-Maréchal

Dordives (Loiret)

Rapport de fouille archéologique programmée 2022

Axe 11 - Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne

Sous la direction de

Michel PIECHACZYK Edwige BOREL

Par
Virginie BEMER
Xavier BIGNON
Edwige BOREL
Martine PIECHACZYK
Michel PIECHACZYK
Florian RENUCCI
Georgia ROESCH
Roberte TOMASSONE

Code INSEE : 45127 OA 0613021 Numéro de l'arrêté de prescription : n° 22/0211 en date du 10/03/2022 Avec la collaboration de

Yvette AZELVANDRE Christian AZELVANDRE Thomas BOUQUET Emmanuel CANAULT Timothé CAYRE **Monique COCHIN** Sylviane DELPECH **Francine GEMTON Gérald GUILLEMAUD** François HARISMENDY **Florian HEMERY Claude JOUSSE Camille KRIER Maxime MAHIEU** Vanessa MARTRAY **Corentin PARSIGNEAU Amaury PARSIGNEAU** Nadine PARSIGNEAU **Nathalie PIERRE-EMMANUEL Nadège PRENOIS** Hugo RALLUT **Dominique SAUTJEAU** Françoise SOUCHET



SOMMAIRE

Première partie Données administratives, techniques et scientifiques 1 – Fiche signalétique9 Deuxième partie État des connaissances avant l'opération 1 – Importance du site et historique de la recherche......21 6 – Programme de la campagne 202241 Troisième partie Campagne 2022: Recherches en archives Quatrième partie Campagne 2022 sur le terrain 1 – Fouille du logis seigneurial, Bâtiment C......65 2- Étude des niveaux de circulation : complément de recherches sur le chemin

ANNEXES	171
Conclusion et perspectives	169
5– Étude des microreliefs : le modèle numérique de terrain	165
4- Étude du mode de construction de l'enceinte castrale	141

- Bases de données : Unités stratigraphiques et structures

Inventaire préliminaire du mobilier

- Table des figures



PREMIÈRE PARTIE

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES



1 - FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation:

Région : Centre – Val-de-Loire

Département : Loiret Commune : Dordives

Lieu-dit/adresse : Route de Bransles / Château de Mez-Le-Maréchal

Code INSEE de la commune : 45127

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence (RGF93CC48/Lambert93) :

Ax: 1684560 Ay: 7216730

Z: 76,57 m NGF (centre château)

Références cadastrales :

Commune: Dordives

Année: 2017

Section: ZM, Feuille 000ZM01

Parcelles: 63, 64, 65, 66, 68, 77, 78, 82, 8

3, 93, 95, 97

Statut du terrain au regard des législations

sur l'environnement :

Néant.

Statut du monument :

Inscrit aux Monuments historiques en 1940, Base Mérimée, Ministère de la Culture, notice

n°00098766

Propriétaire du terrain :

Florian RENUCCI

Nature et références de l'opération

Nature de l'opération :

Fouille programmée

(Axe 11 – Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période

moderne)

Numéro de dossier : OA 0613021 Numéro de l'arrêté de prescription :

n° 22/0211 en date du 10/03/2022

Opérateur d'archéologie :

Les Amis du Mez 25 Place Mirabeau

45210 – Le Bignon-Mirabeau

Responsable scientifique de l'opération :

Michel PIECHACZYK

Organisme de rattachement :

Association Les Amis du Mez (Association de recherche archéologique -

Loi 1901)

Dates d'intervention sur le terrain :

Fouille et post-fouille : 1/1/2022 au 31/12/2022

2 - MOTS-CLEFS

Chronologie	Sujets et thèmes	Mobilier
☐ Paléolithique ☐ Inférieur ☐ Moyen ☐ Supérieur ☐ Mésolithique ☐ Épipaléolithique	 ☐ Édifice public ☐ Édifice religieux ☐ Édifice militaire ☐ Bâtiment ☐ Structure funéraire 	☐ Industrie lithique ☐ Industrie osseuse ☐ Céramique ☐ Restes Végétaux ☐ Faune ☐ Flore ☐ Objet métallique ☐ Arme
☐ Néolithique ☐ Ancien ☐ Moyen ☐ Récent	□ Voirie□ Hydraulique□ Habitat rural□ Villa	☐ Outil ☐ Parure ☐ Habillement ☐ Trésor ☐ Monnaie ☐ Verre
☐ Protohistoire ☐ Âge du Bronze ☐ Ancien ☐ Moyen ☐ Récent ☐ Âge du Fer	 □ Bâtiment agricole □ Structure agraire □ Urbanisme □ Maison □ Structure urbaine 	 ☐ Mosaïque ☐ Peinture ☐ Sculpture ☐ Sarcophage en plâtre ☐ Inscription ☐ Autres
☐ Hallstatt ☐ La Tène ☐ Antiquité romaine (galloromain) ☐ République romaine ☐ Empire romain ☐ Haut-Empire ☐ Bas-E mpire	☐ Foyer ☐ Fosse ☐ Fossé ☐ Grotte ☐ Abri ☐ Mégalithe	Études annexes Géoarchéologie Céramologie Géologie Datation Anthropologie Botanique Zoologie Malacologie Palynologie Tracéologie An. de céramique An. de métaux Micromorphologie Numismatique Conservation Restauration Xylologie Autre
■ Époque médiévale□ haut Moyen Âge■ Moyen Âge■ bas Moyen Âge	 ☐ Artisanat ☐ Argile : atelier ☐ Atelier ☐ Four à chaux ☐ Sépulture 	
■ Temps modernes■ Époque contemporaine	☐ Incinération ☐ Cave ☐ Latrine ☐ St. indéterminée	

3 - INTERVENANTS

3. 1 - Intervenants administratifs

Christian VERJUX : Conservateur régional, Service Régional de l'Archéologie du Centre-Val-de-Loire, prescription et contrôle scientifique.

Audrey TRAON-MAINGAUD : Conservateur du Patrimoine, SRA Centre-Val-de-Loire, prescription et contrôle scientifique.

Jocelyne VILPOUX : Ingénieure d'études, SRA Centre-Val de Loire, prescription et contrôle scientifique.

Martine PIECHACZYK: Présidente, Les Amis du Mez, montage administratif du projet.

Florian RENUCCI: Propriétaire, autorisation.

3. 2 - Équipe de recherche

PIECHACZYK Michel: Responsable scientifique, DAO 2D et 3D, photogrammétrie, SIG, coordination. et BOREL Edwige: Archéologue, DAO 2D, photogrammétrie, SIG, coordination.

AZELVANDRE Yvette : Relevé de terrain, recherches historiques, enregistrement.

AZELVANDRE Christian: Fouille de terrain.

BEMER Virginie : Relevés et fouille de terrain, géologie, DAO 2D, SIG.

BIGNON Xavier: Relevés de terrain, lapidaire, DAO 2D et 3D, bases de données, enregistrement.

BOUQUET Thomas: Fouille de terrain.

CANAULT Emmanuel : Fouille et relevés de terrain, DAO 2D.

CAYRE Timothé: Fouille de terrain.

COCHIN Monique: Fouille de terrain, enregistrement, recherches historiques, paléographie, logistique.

DELPECH Sylviane : Recherches historiques, enregistrement, relevés de terrain.

GEMTON Francine: Enregistrement, recherches historiques, paléographie, logistique.

GUILLEMAUD Gérald : Fouille de terrain, enregistrement. HARISMENDY François : Fouille de terrain, enregistrement.

HEMERY Florian : Fouille de terrain. JOUSSE Claude : Fouille de terrain.

KRIER Camille : Fouille et relevés de terrain, enregistrement.

LEFEUVRE Philippe: Recherches logiciels, DAO 3D, photogrammétrie.

MARTRAY Vanessa: Fouille et relevés de terrain.

PARSIGNEAU Nadine : Fouille et relevés de terrain, DAO 2D, cartographie, documentation archéologique.

PARSIGNEAU Corentin : Fouille de terrain, photographie aérienne.

PARSIGNEAU Amaury : Fouille de terrain, photographie aérienne.

PIECHACZYK Martine : Fouille et relevés de terrain, géologie, enregistrement, logistique, médiation. PIERRE-EMMANUEL Nathalie : Fouille et relevés de terrain, recherches historiques, enregistrement.

PRENOIS Nadège : Fouille de terrain. RALLUT Hugo : Fouille de terrain.

RENUCCI Florian: Relevés et fouille de terrain, expertise lapidaire et architecturale, recherches historiques, médiation.

ROESCH Georgia: Topographie, SIG, Modèle Numérique de Terrain.

SAUTJEAU Dominique : Fouille et relevés de terrain.

SOUCHET Françoise : Fouille de terrain, recherches historiques, enregistrement. TOMASSONE Roberte : Recherches historiques, paléographie, traduction latine.

3.3 - Financements

- Direction des Affaires culturelles (DRAC), Service régional d'archéologie (SRA) du Centre-Val de Loire.
- Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA) Centre-Val-de-Loire.
- Dons et mécénat.

4 - AUTORISATION



Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté n° 22/0211

Du 10 mars 2022

portant autorisation de fouille programmée.

La Préfète de région :

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V;

Vu l'arrêté n° 21.097 du 23 mars 2021 de la Préfète de la région Centre-Val de Loire portant délégation de signature à Monsieur Fabrice MORIO, Directeur régional des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° R24-2021-09-01-00003 du Directeur régional des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 1er septembre 2021, accordant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane RÉVILLION, Conservateur régional de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR242022000001, de demande d'opération archéologique arrivé le 15 décembre 2021 ;

Après avis de la Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) du Centre-Nord des 7, 8 et 9 février 2022

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Michel PIECHACZYK est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de fouille programmée à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2022, sise en :

RÉGION : CENTRE-VAL-DE-LOIRE
DEPARTEMENT : LOIRET
COMMUNE : DORDIVES

Lieudit ou adresse : Château de Mez-le-Maréchal

Cadastre: Année: 2022, Section: ZM, Parcelle(s): 63 à 68, 77, 82, 83, 88, 93, 95, 97

Intitulé de l'opération : Château de Mez-le-Maréchal (Dordives, Loiret) - 2022.

Programme de recherche : Axe 11. Les constructions élitaires fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la

période moderne.

Code de l'opération : 0613021

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, ce rapport comprendra également un résumé (12 000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des résultats scientifiques de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières
NEANT

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Michel PIECHACZYK.

Fait à ORLEANS, le 10 mars 2022

Pour la Préfète de la Région Centre-Val de Loire, et par subdélégation,

Le Conservateur régional de l'archéologie

Stéphane RÉVILLION

5 - NOTICE SCIENTIFIQUE 2022

Remarquable monument médiéval au sein de son domaine naturel, le château de Mez-le-Maréchal est implanté le long de la voie romaine d'Orléans à Sens, dans un contexte hydrographique choisi dès le XII^e siècle. Ce site, resté dans le domaine privé depuis sa construction, a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1940. Malgré son inscription, aucun chercheur n'a pu mener d'études approfondies, tant sur le plan archéologique que sur le plan architectural, avant 2019. Depuis 2016, Florian Renucci, nouveau propriétaire, a initié une ouverture au public du monument et accueille une équipe de chercheurs pour l'étude architecturale et environnementale (Axe 11 - Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne).

La tour-maîtresse de la seconde moitié du XII^e siècle, attribuée à Robert III Clément, offre des vestiges sur plus de 16 m de hauteur, avec des aménagements résidentiels étagés, surmontés d'un niveau daté du XIII^e siècle.

L'enceinte carrée, du début du XIII^e siècle, pourrait être contemporaine de celle du château du Louvre. Elle est attribuée à Henri Clément, maréchal et conseiller militaire de Philippe II Auguste. Ses dimensions intérieures sont de 60 m sur 60 m. Les quatre tours d'angle ont un diamètre variant de 8 m à 8,60 m. Deux d'entre elles possèdent encore leurs voûtes d'ogives du deuxième niveau et la totalité des percements d'archères sur les deux étages est encore présente.

En 2022, les recherches historiques se sont concentrées sur l'histoire de la famille Clément, mettant en lumière leurs possessions et leurs liens étroits avec l'abbaye de Cercanceaux, toute proche. L'analyse de chartes du XII^e siècle a confirmé la possession des terres du Mez par la famille Clément au moins depuis Robert II, mort avant 1154.

Par ailleurs, la fouille de terrain s'est concentrée sur deux zones : la cour sud-est et la courtine nord. Dans la cour ont été mis au jour les vestiges du mur de façade du bâtiment C, flanqué d'un escalier droit de type « grand degré » (XIIIe siècle). Les observations menées sur le bâti permettent d'affirmer que le bâtiment B, encore en élévation, n'était pas au XIIIe siècle un bâtiment autonome mais faisait partie intégrante d'un ensemble comprenant également le volume du bâtiment C. De plus, les sondages réalisés contre les fondations médiévales ont mis en évidence la pluralité des techniques de construction utilisées pour une même période.

En parallèle, le dégagement d'un tronçon de la courtine nord, à la sortie de la tour T4, a précisé le type de revêtement dont disposait le chemin de ronde : un empierrement serré de silex, moellons de calcaire de Souppes et craie, le tout lié au mortier de chaux.

Concernant la porterie, sa défense et son accès, la confrontation des sources d'archives, des données archéologiques, de la bibliographie et de l'iconographie médiévale a permis d'aboutir à deux hypothèses de restitution de pont-levis avancé. La réflexion a également porté sur la structure de la herse, son assemblage et le mécanisme de manœuvre.

L'étude des planées de la courtine C4 a confirmé le mode de construction de cette dernière : moellons de calcaire lacustre en parties basses puis silex en majorité à partir de la planée 9. Toutefois, la dernière planée de la zone C4iZ1 interroge. En effet, elle est plus épaisse que les autres et se compose exclusivement de moellons de calcaire lacustre empilés les uns au-dessus des autres et non en quinconce, rompant avec tout principe de construction traditionnelle.

Enfin, une nouvelle tranche de relevés topographiques des microreliefs, au sud-ouest du château, a permis de compléter le Modèle Numérique de Terrain (MNT).

6 - LOCALISATION DU SITE

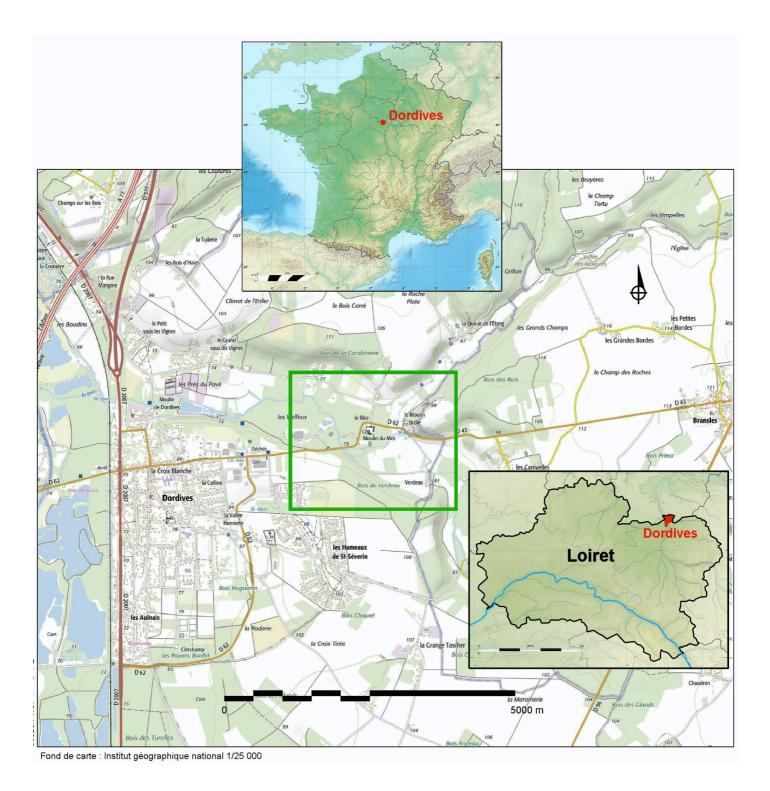


Fig. A 01 - Localisation du château de Mez-le-Maréchal (DAO : Michel Piechaczyk / ADM).

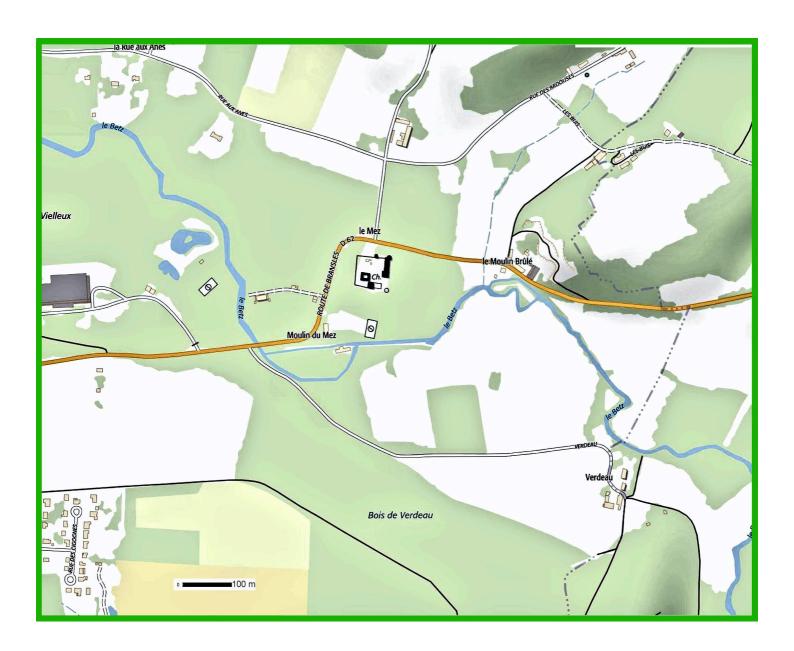


Fig. A 02 - Environnement immédiat du château de Mez-le-Maréchal (Extrait de www.geoportail.com)

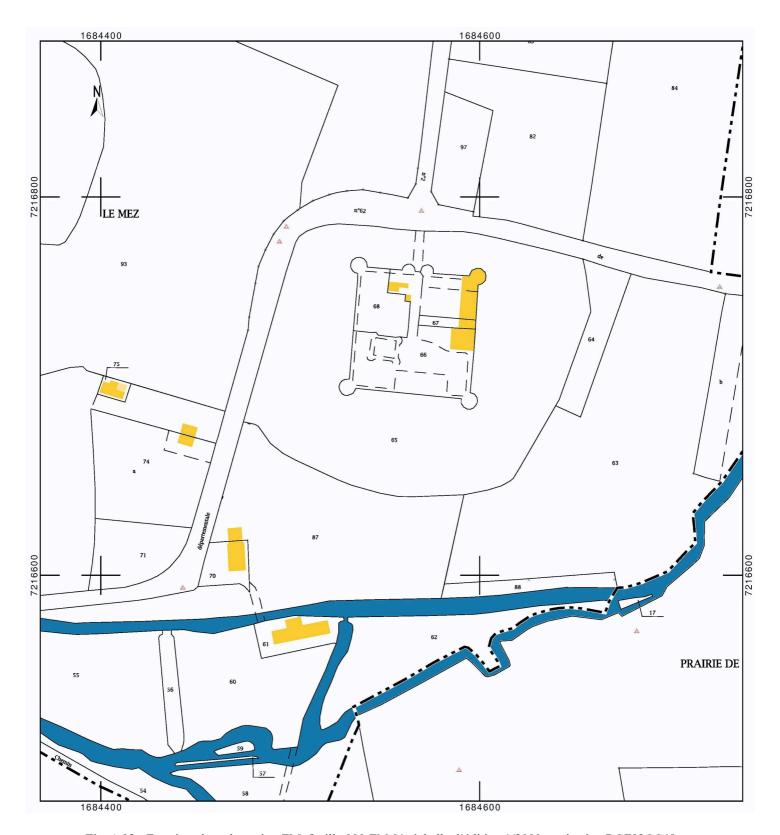
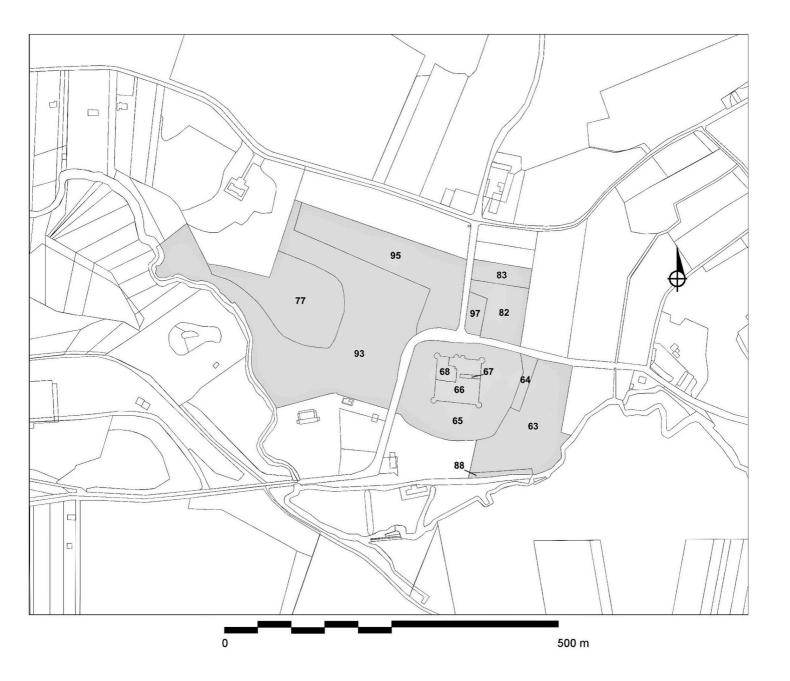


Fig. A 03 - Extrait cadastral, section ZM, feuille 000 ZM 01, échelle d'édition 1/2000, projection RGF93CC48.



 $\label{eq:Fig.A04} \textbf{Fig. A04} - \text{R\'epartition des num\'eros des parcelles cadastrales concern\'ees par la prospection th\'ematique (DAO : Xavier Bignon / ADM).}$